Fiche Mission Service Civique

THEME SOLIDARITE

Titre de la mission : REDUIRE LA FRACTURE NUMERIQUE ET FAVORISER L APPROPRIATION PAR LES ASSOCIATIONS DES OUTILS NUMERIQUES

Durée de la mission : 8 mois à compter du 15 octobre 2012

Lieu : Paris

La structure : Le Bureau de la Vie Associative a été créé en 2011. Son rôle est le suivant **:**
Informations sur la vie associative parisienne, conseil aux associations et porteurs de projets, formations, services pratiques (prêts de salles de réunion et de bureaux, de postes informatiques, de matériel de reprographie), accompagnement et formations au profit des porteurs de projets et des associations, animations, rencontres et évènements

Modalités et objectifs de la mission :
De nombreuses associations parisiennes, de taille petite et moyenne, inscrites dans les 20 Maisons des Associations parisiennes (7000) rencontrent des difficultés dans l'utilisation de l'informatique et du multi-média ou n'ont pas encore perçu à quel point les outils numériques pouvaient aider les associations, à la fois pour leur communication en direction d'un large public (création de blogs, pages facebook…), la recherche d'adhérents, la collecte de fonds, la gouvernance … Cet handicap constitue une fracture numérique qui nuit fortement à la capacité de l'association à remplir ses objectifs de travail et à développer ses missions.
Par conséquent, la mission des volontaires contribuera à accompagner les bénévoles des associations qui le souhaitent, que ce soit pour apprendre à utiliser les services Internet, pour s'initier à la bureautique, pour concevoir des banques de données d'adhérents et de partenaires, pour créer un blog, pour communiquer à partir d'Internet ou encore, pour utiliser les téléservices et banques de données mis à leur disposition par les différents partenaires institutionnels des associations ….
Il s'agit d'une mission d'intérêt général qui permet à des associations de mieux agir, de mieux atteindre leur public et d'avoir un impact plus important sur leur environnement social.
Une formation complémentaire à la formation obligatoire est proposée par la Mission SIMPA (SIMPA est un outil informatique de relation avec les associations) de la SDUA et les jeunes volontaires pourront également bénéficier des formations du carrefour des associations parisiennes (CAP), aussi bien sur l'environnement général des associations, leur gestion, que sur l'accompagnement aux outils informatiques.
Le bilan effectué au terme des premières missions sur ce même thème, de novembre 2011 à juillet 2012 s'avère très positif, aussi bien pour les jeunes que pour les associations. Les jeunes ont fait partager leurs connaissances, eu un vrai rôle, et ont dans le même temps beaucoup appris au contact des associations et des équipes des maisons des associations, dont les agents ont eu à cœur de faciliter leur intégration. Dans la majorité des cas, ce fut une vraie rencontre entre un jeune, une MDA et des associations oeuvrant dans tous les domaines (solidarités internationales, démocratie de proximité, loisirs, social …).

Direction concernée : Direction des Usagers, des Citoyens et des Territoires - Sous-direction des Usagers et des Associations - Bureau de la Vie Associative

Profil des volontaires : très bonne connaissance et pratique de l'informatique et de tous ses outils ; intérêt pour la vie associative et l'engagement citoyen ; capacité à expliquer et à transmettre ; sociabilité.

Nombre souhaité de postes : 10